

ON VA TOUS MOURIR.

L'ADMD lance une grande campagne de communication à l'occasion de l'élection présidentielle

Alors que jamais autant de Français n'ont réclamé la légalisation de l'aide active médicale à mourir (94% sont favorables à l'euthanasie et 89% sont favorables au suicide assisté) et que 75% d'entre eux souhaitent que la légalisation de l'aide active à mourir figure dans le programme des candidats à l'élection présidentielle, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (75 763 adhérents au 22 mars 2022), que préside Jonathan Denis, lance une grande campagne de communication sur le thème : « On va tous mourir. »

Cette campagne, diffusée dans les principaux titres de la presse quotidienne nationale et régionale, vise à rappeler cette évidence qui semble échapper à ceux qui prétendent contrôler nos fins de vie et parlent, contre toutes les évidences de la médecine moderne, de mort naturelle.

Selon Jonathan Denis, président de l'ADMD, « en France, la fin de vie est hyper-médicalisée. Dans certains cas, cette hyper-médicalisation apporte un relatif confort aux patients. Mais dans d'autres cas, cette prise en charge provoque des souffrances - physiques et psychologiques - et des drames. Les Français doivent avoir la possibilité de maîtriser leur propre fin de vie, et c'est pourquoi il faut ouvrir le champ des possibles ; la sédation accompagnée de la dénutrition et de la déshydratation, c'est-à-dire une euthanasie passive, ne peut pas être la seule solution proposée aux mourants. Il faut légaliser l'aide active à mourir, comme tant de pays voisins l'ont déjà fait, et créer les conditions d'un accès universel aux soins palliatifs. »

« Il est insupportable, selon le président de l'ADMD, de priver un citoyen, majeur et pleinement capable juridiquement, de sa faculté d'autodétermination. »

Cette campagne de communication fait écho au site d'interpellation (www.lesfrancaissentprets.fr) qui a déjà permis à 18 977 Français d'interroger les candidats à l'élection présidentielle.